

High-level meeting on the rule of law at the national and international levels

Pledge registration form

France hereby pledges (max. 10 lines):

1. Engagements sur les disparitions forcées. La France s'engage à contribuer aux efforts fait aux niveaux national et international pour lutter contre les disparitions forcées et promouvoir l'universalité de la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées et s'engage à soutenir le travail du groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires et du Comité des disparitions forcées.

2. Engagements sur la justice pénale internationale. La France exprime son engagement en faveur de la promotion de l'universalité du Statut de Rome, s'engage à apporter son aide aux Etats non parties dans leurs efforts pour ratifier et mettre en œuvre le Statut de Rome et à encourager une entière coopération des Etats avec la Cour pénale internationale. La France s'engage à coopérer pleinement avec la Cour pénale internationale, comme l'y oblige le Statut de Rome, et à faciliter la mise en oeuvre de cette obligation par d'autres Etats, notamment par l'organisation de conférences sur la justice pénale internationale et de séminaires de formation sur les mécanismes et procédures de la CPI à destination des acteurs nationaux du droit des Etats parties et des Etats non parties au Statut de Rome. La France s'engage à soutenir les ONG dans leur travail de soutien à la CPI.

3. Engagement sur la justice et la vérité. La France s'associe à la Suisse et s'engage à promouvoir au niveau national, régional et international le droit à la vérité, la justice, à la réparation et aux garanties de non-répétition et en particulier de soutenir le travail du Rapporteur spécial créé par le conseil des droits de l'Homme pour traiter de ces questions. La France soutient le Haut Commissariat aux droits de l'Homme et organise des événements de terrain pour mettre en réseau les acteurs locaux sur ces thématiques. La France s'engage à travailler sur le droit à la vérité, la justice, la réparation et les garanties de non-répétition, afin d'intégrer au mieux ces sujets dans son action diplomatique et de coopération au développement.

4. Engagements relatifs à l'exécution de plans d'action gouvernementaux pour la mise en œuvre des droits de l'Homme. La France s'engage à élaborer et mettre en œuvre un programme d'action gouvernemental contre les violences et les discriminations commises à raison de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre. La France s'engage à mettre en œuvre un plan d'action national contre le racisme et l'antisémitisme.

5. Engagements sur l'abolition de la peine de mort. La France lance une campagne mondiale en faveur de l'abolition universelle de la peine de mort, une des priorités de sa politique étrangère en matière de droits de l'Homme.

6. Engagements déjà pris devant le CICR. La France renouvelle les engagements pris lors de la 31^e Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. (*La France s'est notamment engagée à :*

- « proposer aux forces armées françaises des formations dans le domaine du droit international humanitaire et du droit international pénal. La Croix-Rouge française apportera son soutien à la réalisation de formations et de sensibilisations.
- Développer l'offre éducative de la Croix-Rouge française auprès des collèges et lycées en France, en s'appuyant notamment sur les programmes d'enseignement d'éducation civique du collège et du lycée qui permettent aux professeurs d'aborder avec leurs élèves la question du Droit international humanitaire.
- appuyer les actions de la Croix-Rouge française dans son projet de diffusion du droit internationale humanitaire auprès de la jeunesse au niveau international, avec l'accord et à la demande des sociétés nationales et en concertation avec les autres composantes du mouvement (CICR et FICR). La Croix-Rouge française apportera son soutien aux Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge afin de renforcer leurs capacités dans la diffusion du Droit international humanitaire. »)

(Note: Pledge should include specific dates)

Proposed implementation steps (in 2013 or if later, please specify - ____):

→
→
→

Pledging State:

Contact information for responsible official(s):

Full name: Béatrice le Fraper du Hellen.....

Title/organization: Mission Permanente de la France auprès des Nations Unies.....

Email: beatrice.lefraper@diplomatie.gouv.fr

Date: 19 septembre 2012.....

Place: New York, United States of America.....

Signature: 

Additional contact information for person/service/institution in charge of follow-up:

.....
.....

Return Information:

Please submit this Pledge registration form to the Rule of Law Unit (email: rule-of-law@un.org or fax: +1-212-963-2030).